

Ce document est à déposer auprès de la **scolarité de la filière demandée au plus tard le :**

18 SEPTEMBRE 2026

⚠ Les éventuels chevauchements dus à un double cursus ne pourront faire l'objet de réclamations ou d'aménagements d'enseignements ou d'examens.

- ▶ Il est possible de demander que les enseignements fondamentaux de la filière secondaire soient pris en compte comme unités d'enseignements transversaux dans la filière principale et inversement ;
- ▶ Il n'y a pas de choix d'UEO ou d'UEDC à faire. Dans ce cas vous devez choisir le parcours "Double Cursus" lors de vos inscriptions aux enseignements.

▶ Un droit complémentaire est demandé pour le 2^{ème} cursus.

▶ Pour une inscription en enseignement à distance (EAD), une majoration supplémentaire est à prévoir.

La grille des droits d'inscription à payer est disponible sur via le lien suivant : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/frais-dinscription>

PARTIE À COMPLÉTER PAR L'ÉTUDIANTE / L'ÉTUDIANT

N° étudiant :

Nom :

Prénom :

Tél. :

Adresse électronique @ :

1. INSCRIPTION PRINCIPALE

- ▶ Cursus, année et filière d'inscription (préciser le parcours le cas échéant, ex. *L1 Arts du spectacle-Études théâtrales*) :

Formation en enseignement à distance (EAD) :

Oui

Non

2. INSCRIPTION SECONDAIRE DEMANDÉE

⚠ Double cursus L1/L1 : ne sont pas proposées en cursus secondaire les formations de L1 suivantes :

STAPS, Information-communication, Psychologie, MIAHS, Langues Littératures Civilisations Etrangères Régionales parcours Anglais, Langues Etrangères Appliquées, Musicologie, Sciences de l'éducation, Arts plastiques, Arts du spectacle parcours Cinéma.

- ▶ Cursus, année et filière d'inscription (préciser le parcours le cas échéant, ex. *L1 Arts du spectacle-Études théâtrales*) :

Avec une inscription en enseignement à distance (EAD) :

Oui

Non

Date :

Signature de l'étudiante ou étudiant :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

- ▶ Filière sollicitée en inscription complémentaire :



Double cursus :

Accepté

Refusé

A Rennes, le

Cachet de la Scolarité :

- ▶ Laissez-passer réinscription saisi le :

- ▶ Inscription en double cursus régularisée le :